

Expérience professionnelle (Décrivez vos expériences professionnelles dans la mention choisie)

EMPLOYEUR	ANNÉE	MISSIONS

Situation professionnelle actuelle

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Statut:

Mission(s):

.....

.....

Expérience sportive

Sports pratiqués entre 2005 et 2013 :

.....

.....

.....

Conditions prévisionnelles de déroulement de l'alternance durant la formation

Structure de stage envisagé :

Adresse du lieu de stage :

.....

Nom et Prénom du tuteur envisagé :

Type de diplôme (Minimum BPJEPS dans le champ de nos disciplines) :

.....

Numéro carte professionnelle du tuteur :

Pièces à joindre au dossier à FFKMDA - SERVICE FORMATION

- La photocopie du BMF 3° délivré par la FFKMDA anciennement FFSCDA (*tous les diplômes BMF 3° délivrés sous l'appellation FFSCDA jusqu'au 31/08/2015*)
- **Un certificat médical de moins de 3 mois, mentionnant votre NON CONTRE INDICATION à la pratique et à l'enseignement des Sports de contacts** (*utiliser le certificat médical ci dessous*)
- La photocopie de votre Attestation de Formation aux Premier Secours (diplôme uniquement) ou PSC1 ou BNS ou SST (*recyclé*)
- Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité recto verso et lisible
- Deux enveloppes timbrées libellées à votre nom et adresse postale
- Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de la journée d'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans
- La photocopie de l'assurance en responsabilité civile
- Les photocopies de vos diplômes donnant accès à des obtentions d'Unités Certificatives (UC) : tronc commun ou DEUG STAPS.
- Un chèque de 150 Euros (à l'ordre de la FFKMDA formation) correspondant aux droits d'inscription

Les tests d'entrée en formation : lieu à définir. Il vous sera transmis sur la convocation

Date : le 3 MAI 2017 - à partir de 8h

Epreuve : Une épreuve écrite de deux heures sur une thématique spécifique aux sports de contacts

Le positionnement des candidats :

Date : le 3 MAI 2017 – à partir de 13 heures

L'entrée en formation :

Date : le 5 MAI 2017

Contacts

Secrétariat Formation : - 01.84.21.00.13 / veronique.borry@ffkmda.fr

Pascal Kabala : - 06.81.15.32.12 / kabala.pascal@orange.fr

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER COMPLET
(Tout dossier incomplet sera retourné)

**FFKMDA – SERVICE FORMATION
144 AVENUE GAMBETTA
93170 BAGNOLET**

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : Activités pugilistiques

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable, ce certificat doit être
délivré moins de 3 mois avant la date d'entrée en formation.

Examen médical approfondi et spécifique réalisé par un médecin devant posséder des qualifications reconnues par l'ordre ainsi que des diplômes nationaux ou d'université précisés par le règlement préparé par la commission médicale de la fédération sportive concernée, adopté par le comité directeur de la fédération ou, le cas échéant, par le conseil fédéral et approuvé par le ministre chargé des sports.

(arrêté du 28 avril 2000 fixant la liste des disciplines sportives pour lesquelles un examen médical approfondi est nécessaire en application de l'article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage).

Je soussigné(e)....., Docteur en médecine, certifie

avoir réalisé un examen approfondi et spécifique en date du

de Madame, Monsieur.....

Né(e) le.....

- Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre indication à la pratique et à l'enseignement des **Sports de Contacts**.

Observations :

.....
.....
.....

Signature et Cachet du Médecin

Financement de la formation

Nom du responsable payeur :

- Participation du stagiaire au coût de la formation : oui – non

- Participation du club au coût de la formation : oui – non

Si oui **joindre l'engagement écrit du Président de club** et indiquez le montant :.....

- Financement pris en charge par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) : oui - non

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant :.....

- Financement pris en charge par un autre organisme (Conseil Régional, Direction Régionale, Conseil Général, Pôle Emploi...) : oui – non

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant :.....

Règlement financier

La facturation est effectuée en une fois .

En cas de non paiement des frais de formation par le responsable payeur ; le service formation se réserve le droit d'exercer les recours usuels.

Tout départ volontaire n'exonère pas du paiement de la formation au prorata des heures effectuées.

La facture devient exigible immédiatement.

Documents complémentaires :

CALENDRIER BPJEPS SPORTS DE CONTACT MONTPELLIER 2017 - FFKMDA						
	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1	Clôture des inscriptions					
2			ALTERNANCE EN STRUCTURE			
3		TEP/SELECTION /Positionnement				
4						
5		ALTERNANCE EN STRUCTURE		FOAD		
6						
7			FOAD			
8				BLOC 3 du 7 au 09/07/17		
9						Révision du projet
10				FOAD		
11		FOAD	BLOC 2 du 9 au 11/06/17			CERTIF 1/3/4/10
12			FOAD			
13		BLOC 1 du 12 au 14/05/17				
14						
15		FOAD				
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24					FOAD	
25					ALTERNANCE EN STRUCTURE	
26						
27						
28						
29						RATTRAPAGE
30						
31						

Bloc 1, 2,3	formation en Organisme de formation 72 H
FOAD	Formation Ouverte à Distance 105 H
ALTERNANCE	Alternance en structure 210 H

FEDERATION FRANCAISE DE KICK BOXING MUAYTHAI et DA

N° SIRET: 50745873500028

N° prestataire de formation : 11 93 06306 93

Affaire suivie par :

Secrétariat service formation.

01.84.21.00.13 – veronique.borry@ffkmda.fr



DEVIS ET PRESENTATION

Intitulé de la formation : BPJEPS "Activités Pugilistiques"
Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport- spécialité " Activités
Pugilistiques »
Niveau IV
Mention "sports de contacts"

Volume et durée totale de la formation (avant le positionnement réalisé à l'entrée en formation) :

403 heures, du 05/05/2017 au 29/09/2017*

1. Coût de l'inscription et du positionnement aux tests de selection : **150 Euros**
2. Nombre d'heures et coûts de la formation en centre + certification : **185 heures**

Coût Niveau Iv- formation	5 euros/heure	
Coût Niveau Iv- certification	14,25 euros/heure	
DESIGNATION	VOLUME HORAIRE	COÛT
<i>Certification</i>	8H	114 €
UC 1	12H	60 €
<i>FOAD UC 1</i>	21h	105 €
UC 3	24 H	120 €
<i>FOAD UC 3</i>	35H	175 €
UC 4	24 H	120 €
<i>FOAD UC 4</i>	35H	175 €
UC 10	12H	60 €
<i>FOAD UC 10</i>	14H	70 €
TOTAL	185 H	999* €

3. Formation en situation professionnelle :

210 heures de stage professionnel selon les textes réglementaires et les besoins de l'employeur

4. Descriptif de la formation :

L'objectif : la préparation au métier d'animateur en activités pugilistiques

L'animateur sportif «activités pugilistiques» a une vocation technique et éducative. Il participe à l'élaboration d'une réponse à une demande :

- de médiation sociale,
- d'initiation aux « activités pugilistiques»,
- de récréation du lien social.

L'animateur sportif en «activités pugilistiques» mention « sports de contacts » :

- conduit un projet d'animation, d'initiation et/ ou d'entraînement,
- participe au fonctionnement et à la gestion de la (des) structure(s),
- communique dans son activité et explicite le projet de la structure qui l'emploie, tout en assurant la sécurité des personnes qui pratiquent les activités dont il est responsable. L'offre d'animation concerne tous les publics.

5. Coût de la formation en centre:

Coût total : 999,00 € euros

Fait à Bagnolet
Service formation / FFKMDA

* Les données prévisionnelles sont indiquées sous réserve de modification

Siège social : FFKMDA (anciennement ffscda) - Service Formation – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET

Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A

SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z

Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 –

Site : www.ffcmda.fr